

Article

Les Inuits au Canada : divers résultats du Recensement de 2006



26 novembre 2008



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada 

Les Inuits au Canada : divers résultats du Recensement de 2006

par Linda Gionet

Le présent article a été en partie adapté de la publication *Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006* (n° 97-558-X au catalogue de Statistique Canada). Vous pouvez y avoir accès gratuitement en ligne à <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/aboriginal/index.cfm>. Des tableaux de données exhaustifs sur les variables du recensement dont il est question dans le présent article sont également offerts gratuitement au <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-636-x/89-636-x2008001-fra.htm>.

Les lecteurs doivent prendre note que toutes les estimations sont basées sur la population d'identité autochtone. Pour obtenir les définitions des termes utilisés, consulter « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » à la fin de l'article.

Pendant plus de 5 000 ans, les Inuits ont habité les étendues du nord du Canada. En 2006, presque 4 % des personnes qui se sont identifiées comme étant Autochtones — 50 485 — ont déclaré être des Inuits.

La plus grande majorité d'entre eux vivent dans la vaste région qui s'étend au nord du Canada, du Labrador aux Territoires du Nord-Ouest, connu sous le nom d'Inuit Nunaat, l'expression désigne la « patrie inuite » dans la langue inuite. Bien que les Inuits partagent une culture et des traditions communes, les quatre régions de l'Inuit Nunaat se distinguent par leur grande diversité linguistique et géographique.

La plus grande de ces quatre régions est le Nunavut, formé en 1999 dans la partie est des Territoires du Nord-Ouest. Presque la moitié (49 %) des Inuits du Canada habitent le Nunavut. Presque 1 Inuit sur 5 (19 %) habite dans le Nunavik, une région de 660 000 kilomètres carrés dans le nord du Québec (graphique 1).

Environ 6 % de la population inuite réside dans la région inuvialuite qui occupe presque 91 000 kilomètres carrés des Territoires du Nord-Ouest. Les gens de cette région sont les Inuvialuits, les Inuits de l'Arctique de l'Ouest. La plus petite région de l'Inuit Nunaat est le Nunatsiavut, situé le long de la côte du Labrador; cette région est habitée par 4 % de la population inuite.

Tout juste plus de 1 Inuit sur 5 (22 %) habitait hors de l'Inuit Nunaat en 2006. Dans ce groupe, plus des trois quarts (76 %) se sont installés dans les régions urbaines. Selon le Recensement de 2006, les centres urbains ayant les plus grandes populations inuites étaient Ottawa-Gatineau (725), Yellowknife (640), Edmonton (590), Montréal (570) et Winnipeg (355). En outre, Iqaluit était la collectivité de l'Inuit Nunaat ayant la plus grande population inuite, à 3 540.

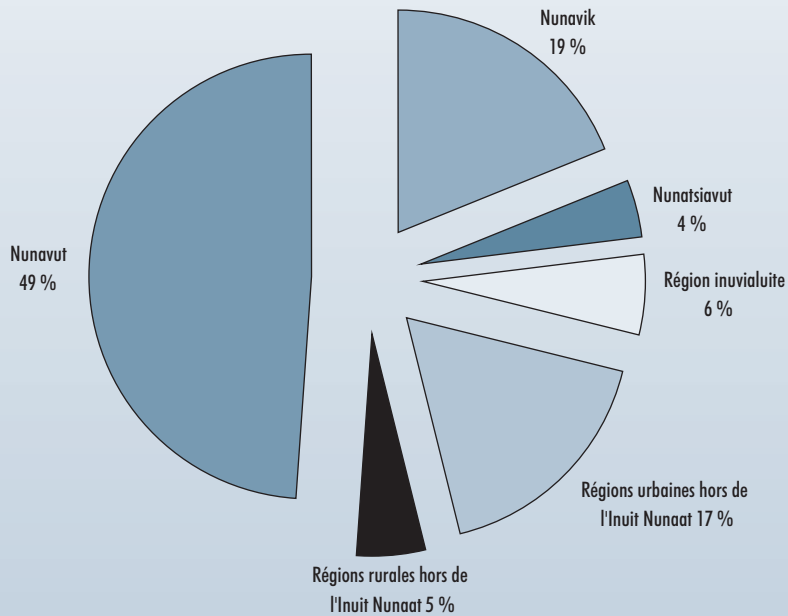
Une population jeune et en croissance

La population inuite a progressé de 26 % de 1996 à 2006, trois fois plus rapidement que la population non autochtone du Canada (8 %). La croissance a été la plus marquée au Nunavik (25 %) et au Nunavut (20 %), les deux régions les plus peuplées de l'Inuit Nunaat.

Le taux de fécondité plus élevé des femmes inuites a aussi contribué à faire de la population inuite une population très jeune. En 2006, plus d'un tiers (35 %) des Inuits étaient des enfants de moins de 15 ans. Les enfants inuits représentaient presque 40 % de la population inuite du Nunavut et du Nunavik. Les proportions correspondantes étaient de 30 % en Inuvialuit, 27 % au Nunatsiavut et 28 % hors de l'Inuit Nunaat.

Les données du recensement montrent que l'âge médian de la population inuite se chiffrait à seulement 22 ans, environ la moitié de celui de la population non

Pourcentage de l'ensemble de la population inuite



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

autochtone (40 ans). La population inuite est également plus jeune que la population des Premières nations, dont l'âge médian est de 25 ans, et que la population des Métis, dont l'âge médian atteint 30 ans.

Cette jeune population inuite en croissance peut créer une plus grande demande de services dont le logement, l'éducation et les soins de santé pour les familles avec enfants, et la formation professionnelle pour les jeunes adultes qui fondent une famille et qui cherchent du travail soit dans l'économie inuite traditionnelle ou dans celle fondée sur les salaires¹.

Un quart des enfants inuits vivent avec un parent seul

En 2006, 69 % des enfants inuits de moins de 15 ans vivaient dans une famille biparentale. Par comparaison, 82 % des enfants non autochtones vivaient avec les deux parents.

Bon nombre d'Inuits avaient d'autres arrangements familiaux. Quelque 4 700 enfants, représentant

26 % de tous les enfants inuits, vivaient avec un parent seul, le plus souvent leur mère. Un autre 4 % d'enfants vivaient avec un grand-parent ou avec d'autres personnes apparentées. Une partie de cet écart pourrait s'expliquer par la pratique de l'adoption selon les coutumes chez les Inuits. Les parents biologiques confient parfois leurs enfants à une personne apparentée pour qu'elle se charge de les élever comme si c'était les siens, une tradition millénaire chez les Inuits².

Dans l'Inuit Nunaat, il y a de plus fortes proportions de familles monoparentales dans certaines régions. Dans les régions de l'Inuvialuit et du Nunavik, presque un tiers des enfants inuits de moins de 15 ans vivaient avec un parent seul; au Nunavut et au Nunatsiavut, moins d'un quart des enfants vivaient dans une famille monoparentale. Hors de l'Inuit Nunaat, les enfants inuits des régions métropolitaines de recensement (RMR) étaient deux fois plus susceptibles de vivre avec

un parent seul que ne l'étaient les enfants non autochtones, dans une proportion de 36 % comparativement à 18 %.

Environ 7 Inuits sur 10 connaissent la langue inuite

Dans le présent article, on reconnaît cinq dialectes principaux qu'on regroupe ici sous l'appellation de langue inuite³. Bien que certains de ces dialectes soient parlés par de nombreuses personnes, d'autres le sont par très peu de gens.

En 2006, 69 % de la population inuite du Canada a déclaré connaître la langue inuite. Cela représente une légère baisse par rapport à 72 % en 1996.

Dans l'Inuit Nunaat, 84 % de la population inuite pouvait converser dans la langue inuite. Cependant, ces chiffres masquent les variations régionales. Presque tous les Inuits du Nunavik (99 %) et du Nunavut (91 %) connaissent la langue inuite. En revanche, au Nunatsiavut, plus d'un quart (27 %) des Inuits pouvaient parler la langue assez bien pour converser. Dans la région inuvialuite, cette proportion se chiffrait à un cinquième (20 %).

Hors de l'Inuit Nunaat, 15 % des Inuits parlent la langue inuite. Le taux augmente à 19 % dans les RMR.

Selon un rapport publié par Inuit Tapiriit Kanatami et les Affaires indiennes et du Nord Canada⁴, dans l'ensemble, « la langue [inuite] conserve de nos jours sa vitalité, malgré de nombreuses forces contribuant à son érosion »⁵. Le rapport mentionne les facteurs comme un programme de langue [inuite] limité dans la salle de cours et la présence toujours croissante des médias d'information du Sud qui « rendent plus difficile la transmission de la langue d'une génération à l'autre »⁶.

Les habitations de l'Inuit Nunaat sont surpeuplées et nécessitent des réparations importantes

Bien que les Inuits vivent traditionnellement en groupes de familles

multiples, un certain nombre de rapports laissent entendre que le taux élevé de familles qui partagent un domicile peut être dû à une sérieuse pénurie d'habitations dans de nombreuses collectivités de l'Inuit Nunaat^{7,8}.

En 2006, les Inuits étaient 10 fois plus susceptibles que les personnes non autochtones de vivre dans des logements surpeuplés, à 31 % comparativement à 3 %. Ce taux de surpeuplement chez les Inuits est légèrement en baisse par rapport à celui de 1996.

Le surpeuplement était courant dans l'Inuit Nunaat, où tout juste plus de 15 000 Inuits, ou 38 % de l'ensemble de la population inuite, vivaient dans des logements surpeuplés en 2006. Toujours en 2006, le surpeuplement était beaucoup plus courant au Nunavik (49 %) et au Nunavut (39 %) comparativement à la région inuvialuite (19 %) et au Nunatsiavut (13 %). Les taux plus faibles au Nunatsiavut étaient peut-être dus à la nouvelle construction d'habitations financée par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador⁹.

Bien que 38 % des Inuits de l'Inuit Nunaat vivaient dans des logements surpeuplés, ce pourcentage représente une baisse comparativement à 43 % en 1996.

L'état des conditions de vie est aussi déterminé en partie par la nécessité d'apporter des réparations importantes au domicile familial. En 2006, environ 28 % de l'ensemble de la population inuite a déclaré vivre dans une habitation nécessitant des réparations importantes comme des travaux de plomberie ou d'électricité. Le pourcentage correspondant était de 7 % dans la population non autochtone de l'ensemble du Canada.

Dans l'Inuit Nunaat, où des conditions climatiques extrêmes peuvent entraîner une grande usure des maisons, 31 % des Inuits vivaient dans des habitations nécessitant d'importantes réparations. La proportion avait augmenté

comparativement à 19 % en 1996. Le taux a augmenté durant la même période dans toutes les régions à l'exception du Nunatsiavut; le taux a augmenté de 38 points de pourcentage (à 46 %) au Nunavik¹⁰, de 5 points de pourcentage (à 28 %) dans la région inuvialuite, et de 5 points de pourcentage (à 26 %) au Nunavut. Au Nunatsiavut, la proportion des habitations inuites nécessitant d'importantes réparations a diminué de 7 points de pourcentage, et est passée à 34 % en 2006. Cette baisse coïncide avec une augmentation de la construction d'habitations, comme il est mentionné ci-avant.

Les experts de la santé soutiennent que des conditions inadéquates de logement peuvent être associées à de nombreux problèmes de santé. Les taux d'hospitalisation des enfants inuits pour infection grave des voies respiratoires inférieures sont les plus élevés au monde. Une récente recherche a démontré que le surpeuplement et une mauvaise ventilation dans les logements inuits contribuent à ces taux¹¹. De pareilles conditions de vie peuvent aussi donner lieu à la transmission de maladies infectieuses comme la tuberculose¹² et l'hépatite A, en plus d'augmenter le risque de blessures, de problèmes de santé mentale et de tensions familiales^{13,14}.

En 2006, 30 % des Inuits du Canada étaient propriétaires de leur maison. En revanche, 75 % de la population non autochtone était propriétaire. Le taux de propriété chez les Inuits varie selon la région avec des taux de 65 % à Terre-Neuve-et-Labrador, de 41 % dans les Territoires du Nord-Ouest, de 26 % au Nunavut et de 9 % au Québec.

Plus du tiers de la population adulte inuite détient un titre postsecondaire

Bien que la moitié de la population inuite (51 %) âgée de 25 à 64 ans ne détenait pas de diplôme d'études secondaires en 2006, plus du tiers (36 %) détenait un grade ou un diplôme d'études postsecondaires. En

comparaison, la majorité des membres de la population non autochtone (61 %) avaient terminé un programme d'études postsecondaires en 2006. Bien qu'on ne saurait exagérer l'importance de l'apprentissage informel chez les Inuits, le présent article est centré sur la formation qui a lieu au sein du système scolaire.

Selon un récent rapport de l'Inuit Tapiriit Kanatami et des Affaires indiennes et du Nord Canada, de nombreuses raisons expliquent le manque de formation scolaire dans la population inuite¹⁵. Jusqu'à tout récemment, une grande part de l'apprentissage des Inuits avait lieu sur le terrain en milieu extrascolaire. L'acquisition des connaissances traditionnelles et des compétences essentielles se faisait par l'observation des actions, l'écoute, et la discussion avec les aînés et les autres membres de la collectivité¹⁶. En revanche, de nos jours, de nombreux Inuits sont exposés à un programme élaboré au Sud et dont la pertinence culturelle peut faire défaut. Cependant, il existe certains modèles positifs d'enseignement axés sur les Inuits¹⁷.

Dans la proportion de 36 % des adultes inuits diplômés au niveau postsecondaire, la plupart d'entre eux avaient obtenu soit un diplôme collégial (17 %) ou un certificat d'une école de métiers (13 %), tandis que 4 % avaient obtenu un grade universitaire. Cependant, il y a une forte composante géographique dans le niveau de scolarité de la population inuite.

En 2006, presque la moitié (49 %) des adultes inuits vivant hors de l'Inuit Nunaat avaient terminé des études postsecondaires; en outre, 31 % avaient obtenu un diplôme collégial ou un grade universitaire. En revanche, 32 % des adultes vivant dans l'Inuit Nunaat avaient un titre scolaire du niveau postsecondaire, et 17 % d'entre eux possédaient un diplôme de niveau collégial ou universitaire.

Même dans l'Inuit Nunaat, les niveaux de scolarité étaient différents

selon la région. Au Nunavut et au Nunavik, environ un tiers de la population adulte avait terminé des études postsecondaires : 21 % des adultes du Nunavut avaient un diplôme collégial ou universitaire et 10 % détenaient un certificat d'une école de métiers. Au Nunavik, les proportions étaient inversées, 21 % de la population détenait un certificat d'une école de métiers et 8 % avaient un titre de niveau collégial ou universitaire. Le Nunatsiavut (40 %) et la région inuvialuite (35 %) affichaient les plus hauts taux d'achèvement d'études postsecondaires.

Dans l'ensemble, les hommes et les femmes inuits avaient achevé des études postsecondaires dans des proportions semblables. En 2006, 37 % des hommes inuits âgés de 25 à 64 ans avaient complété des études postsecondaires comparativement à 36 % des femmes inuites adultes. Cependant, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir un diplôme d'études collégiales ou universitaires — 24 % comparativement à 18 % chez les hommes — tandis que les hommes étaient deux fois plus susceptibles de détenir un certificat professionnel, à 18 % comparativement à 9 % chez les femmes.

Certaines améliorations sont perceptibles dans le marché du travail, mais l'écart entre Inuits et non-Autochtones demeure

Entre 2001 et 2006, le taux d'emploi des adultes inuits âgés de 25 à 54 ans à l'échelle du pays a crû de 60,3 % à 61,2 %. Malgré cette amélioration, l'écart avec la population non autochtone est demeuré relativement inchangé : pendant cette même période, le taux d'emploi a augmenté de 80,3 % à 81,6 % dans la population non autochtone du principal groupe d'âge actif.

Dans l'Inuit Nunaat, le taux d'emploi des Inuits a en fait régressé, passant de 60,9 % en 2001 à 59,6 % en 2006. Les taux sont demeurés relativement stables au Nunavut, mais ils ont reculé dans les autres

régions, alors que le Nunatsiavut enregistrait le plus faible taux (45,8 %) (graphique 2).

En revanche, hors de l'Inuit Nunaat, les taux d'emploi du principal groupe d'âge actif des adultes inuits a augmenté considérablement, passant de 58,2 % à 66,0 %.

Les taux d'emploi chez les hommes et chez les femmes sont à peu près les mêmes dans la plupart des régions de l'Inuit Nunaat, à l'exception du Nunatsiavut où les femmes avaient un taux plus élevé (53,1 %) que celui des hommes (39,3 %). Hors de l'Inuit Nunaat, le taux d'emploi est plus élevé chez les hommes (69,8 % contre 63,4 %). Cet écart entre les sexes reflète davantage le taux d'emploi observé dans la population non autochtone, où les femmes sont moins susceptibles de participer à la population active.

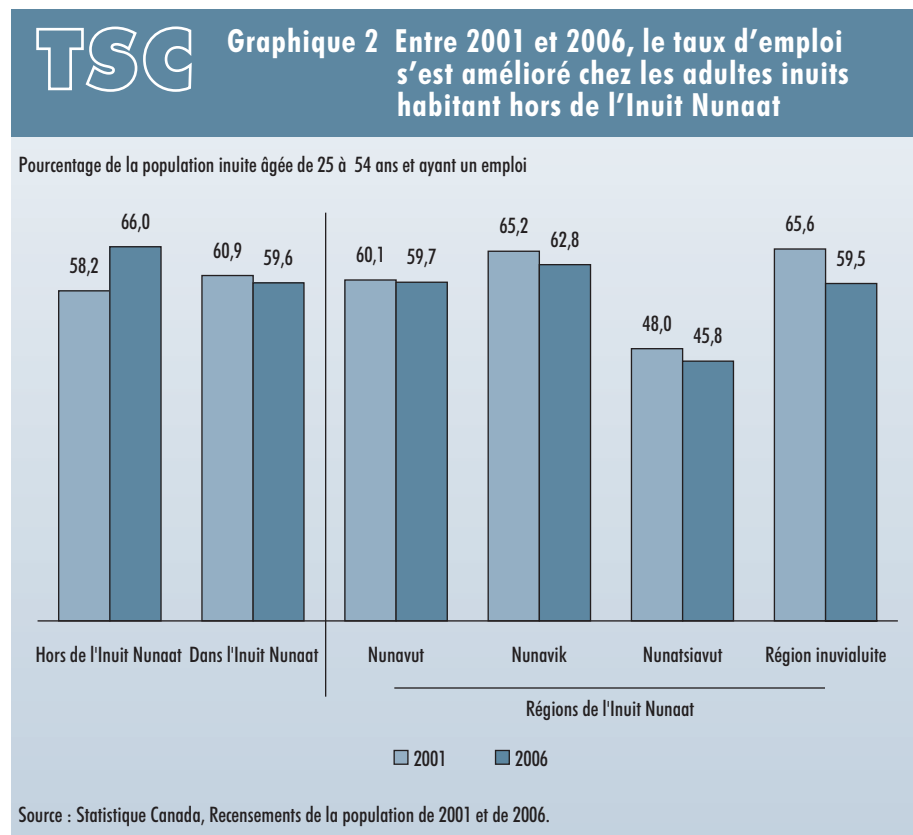
En 2006, le taux de chômage était presque quatre fois plus élevé chez les adultes inuits du principal groupe d'âge actif que chez leurs homologues non autochtones, à 19,0 % contre

5,2 %. (Le taux de chômage mesure la proportion de personnes dans la population active qui cherchent un emploi sans en trouver.)

Dans l'Inuit Nunaat, les taux de chômage du Nunavut (19,1 %) et du Nunavik (18,8 %) reflétaient le taux de chômage de la population inuite pour l'ensemble du Canada. Cependant, les taux étaient beaucoup plus élevés au Nunatsiavut (33,6 %) et dans la région inuvialuite (24,6 %).

Hors de l'Inuit Nunaat, le taux de chômage des Inuits était plus bas que la moyenne nationale du taux de chômage des Inuits (19,0 %), se situant à 14,9 % en 2006.

Dans l'ensemble, le taux de chômage était plus élevé chez les hommes inuits que chez les femmes inuites — 23,0 % comparativement à 15,1 %. Les taux pour l'Inuit Nunaat étaient légèrement plus élevés que la moyenne nationale, à 24,4 % pour les hommes et 16,0 % pour les femmes. Hors de l'Inuit Nunaat, les taux de chômage en 2006 se chiffraient respectivement à 18,0 % et 12,6 %.



Selon l'Inuit Tapiriit Kanatami et les Affaires indiennes et du Nord Canada, de nombreux facteurs influent sur les indicateurs de l'emploi des Inuits du nord et ces facteurs sont souvent très différents des facteurs propres au sud¹⁸. À titre d'exemple, dans toute la région septentrionale du Canada, les gens doivent composer avec moins de possibilités d'emploi¹⁹ et une faible infrastructure appuyant les activités et le logement des employés²⁰.

Le revenu des Inuits est plus faible que celui de la population non autochtone, particulièrement au Nunavut

En 2005, le revenu médian des Inuits du Canada était inférieur à celui de la population non autochtone. Plus précisément, il se chiffrait à environ 9 000 \$ de moins que le revenu médian de 25 955 \$ déclaré par la population non autochtone. Cet écart était semblable à celui observé en 2000.

Les revenus inférieurs des Inuits, comparativement à ceux de la population non autochtone, prennent encore plus d'importance quand on considère les coûts élevés de la vie dans le Nord. Les dépenses pour les besoins fondamentaux comme la nourriture, le logement, l'habillement et le matériel de récolte sont beaucoup plus élevées que dans

les régions du sud du Canada²¹. Par exemple, dans les collectivités les plus isolées du Nord, il peut en coûter 350 \$ à 450 \$ par semaine pour nourrir adéquatement une famille de quatre personnes comparativement à 200 \$ dans le Sud²². De plus, l'Arctique canadien est unique en ce sens qu'il « combine » l'économie traditionnelle à celle basée sur les salaires. L'économie traditionnelle contribue à la collectivité inuite par le biais de la récolte de produits du terroir, de la couture des vêtements et des soins aux membres de la collectivité²³.

Dans l'Inuit Nunaat, le revenu médian des Inuits était plus faible que celui de la population non autochtone. En 2005, le revenu médian des Inuits (16 669 \$) était de 43 378 \$ moindre que celui de la population non autochtone (60 047 \$). Hors de l'Inuit Nunaat, le revenu médian était de 17 673 \$. Ces écarts entre les revenus médians des Inuits et de la population non autochtone étaient semblables à ceux observés en 2000.

Dans l'Inuit Nunaat, le revenu médian le plus élevé (18 994 \$) était au Nunavik, tandis que le plus faible était au Nunavut (15 939 \$). Il était de 16 576 \$ au Nunatsiavut et de 16 944 \$ dans la région inuvialuite. Depuis l'an 2000, toutes


les collectivités dans l'Inuit Nunaat ont vu croître leur revenu médian. La hausse la plus significative a eu lieu au Nunatsiavut, où le revenu médian a crû de 3 000 \$.

Résumé

En 2006, près de 50 500 personnes se sont identifiées elles-mêmes comme Inuites. La grande majorité — plus des trois quarts d'entre elles — vivait dans l'Inuit Nunaat, la patrie inuite traditionnelle. Les Inuits sont une population très jeune, puisque plus du tiers de cette population est âgée de moins de 15 ans, ce qui représente une augmentation de 26 % entre 1996 et 2006.

Plus de deux tiers de l'ensemble de la population inuite peut tenir une conversation en langue inuite.

Plus du tiers des adultes inuits ont terminé des études postsecondaires. Cependant, les taux d'emploi des Inuits demeurent moins élevés que ceux de la population non autochtone, particulièrement dans l'Inuit Nunaat. Le chômage est aussi plus élevé dans l'Inuit Nunaat qu'à l'extérieur de cette région.


Linda Gionet est analyste au Programme de la statistique autochtone, à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

TSC Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Âge médian : l'âge qui permet de répartir une population en deux groupes ayant des effectifs égaux, l'un formé de la moitié la plus âgée, et l'autre, de la plus jeune.

Chômeur : durant la semaine de référence avant le jour du recensement, personne qui n'avait pas de travail rémunéré, ni de travail autonome et qui était disponible pour travailler, cherchait de l'emploi, était mise à pied temporairement ou prévoyait commencer à travailler dans les quatre prochaines semaines.

Connaissance d'une langue autochtone : le répondant est capable de tenir une conversation dans une langue autochtone donnée.

Études postsecondaires : plus haut niveau de scolarité atteint après l'obtention du diplôme d'études secondaires. Elles comprennent les certificats d'écoles de métiers, les diplômes collégiaux, les certificats universitaires, les diplômes de baccalauréat et grades subséquents.

Famille : un couple marié (avec ou sans enfants de l'un ou l'autre ou des deux parents), un couple en union libre (avec ou sans enfants de l'un ou l'autre ou des deux parents), ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, vivant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Dans une famille de recensement, « enfants » est aussi employé pour désigner les petits-enfants vivant chez leurs grands-parents sans que leurs parents ne soient présents.

Identité autochtone : personne ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit, ou personne ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit tel que défini par la *Loi sur les Indiens* du Canada, ou personne ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première nation.

Inuit Nunaat : « Inuit Nunaat » est l'expression pour désigner « la patrie inuite » en langue inuite, et elle désigne une étendue qui comprend plus d'un tiers de la masse terrestre du Canada, qui s'étend du nord du Labrador jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest. Les Inuits ont habité cette vaste région, connue maintenant sous le nom de Canada, pendant 5 000 ans. Au cours des dernières années, on a signé quatre revendications territoriales inuites dans l'ensemble de l'Inuit Nunaat.

Bien que les Inuits de chacune de ces régions partagent une culture commune et bon nombre de traditions, chaque région est aussi distincte. À titre d'exemple, les traditions peuvent parfois varier et il y a beaucoup de diversités linguistiques et géographiques d'une région à l'autre (et parfois entre les collectivités d'une même région). Les quatre régions de l'Inuit Nunaat sont les suivantes : Nunatsiavut, Nunavik, Nunavut et la région inuvialuite. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces quatre régions, veuillez consulter le rapport suivant : *Les Autochtones au Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006*. N° 97-558-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 21-22.

Inuits : les personnes qui ont déclaré une réponse unique en choisissant « Inuit » à la question sur l'identité autochtone. Les Inuits de l'Arctique de l'Ouest sont connus sous le nom d'Inuvialuits; dans le présent article, le terme « Inuits » inclut les Inuvialuits.

Logements nécessitant des réparations majeures : de l'avis du répondant, l'habitation occupée nécessite des réparations de plomberie ou de câblage électrique défectueux, ou des réparations structurales aux murs, aux planchers ou aux plafonds, etc.

Personne occupée : durant la semaine de référence avant le jour du recensement, personne qui occupait un emploi rémunéré ou qui était à son propre compte ou qui a travaillé sans salaire dans une entreprise agricole familiale, une entreprise commerciale ou une pratique professionnelle. Inclut les personnes absentes de leur lieu de travail en raison des vacances, d'une maladie ou d'une interruption de travail, ou une autre raison.

Région métropolitaine de recensement (RMR) : elle est formée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un important noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants.

Régions urbaines : elles ont une population d'au moins 1 000 personnes et de non moins de 400 personnes par kilomètre carré. Elles comprennent à la fois les régions métropolitaines de recensement et les régions urbaines autres qu'une région métropolitaine de recensement.

Revenu : réfère à l'ensemble du revenu monétaire provenant de différentes sources au cours de l'année 2005 chez les personnes de 15 ans et plus. Pour obtenir une liste de l'ensemble des sources de revenu, veuillez vous référer au *Dictionnaire du Recensement de 2006* <http://www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/pop020a.cfm>.

Revenu médian : le revenu qui permet de répartir la population de 15 ans et plus touchant un revenu en deux groupes ayant des effectifs égaux, l'un formé de la moitié qui a un revenu supérieur, et l'autre, de la moitié qui a un revenu inférieur.

Surpeuplement : plus d'une personne par chambre. Les salles de bains, les entrées, les vestibules et les pièces utilisées uniquement pour affaires ne sont pas comptées dans le nombre de chambres.

1. Statistique Canada. (2008). *Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006*. N° 97-558-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa : ministre de l'Industrie. p. 19.
2. Statistique Canada. (2008). p. 27.
3. Cinq dialectes sont regroupés sous la langue a) l'inuvialuktun (région inuvialuite dans les Territoires du Nord-Ouest), b) l'inuinnaqtun (surtout dans quelques collectivités de l'ouest du Nunavut), c) l'inuttitit (à l'est du Nunavut); d) l'inuttitit (Nunavik) et e) l'inuttit (Nunatsiavut).
4. Inuit Tapiriit Kanatami et Affaires indiennes et du Nord Canada (2007a), *Tendances sociales inuites — Connaissance et usage de l'inuttitit chez les Inuit du Canada, 1981-2001*. N° R2-468/2007F-PDF au catalogue d'Affaires indiennes et du Nord. Ottawa : ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

5. On utilise le terme « Inuktitut » pour décrire un ensemble de dialectes inuits dans le rapport. Dans cet article, on utilise toutefois le terme langue inuite, puisque l'Inuktitut ne comprend pas toutes les langues et les dialectes inuits.
6. Inuit Tapiriit Kanatami et Affaires indiennes et du Nord Canada (2007a), p. 2.
7. Pauktuutit Inuit Women of Canada. (2006). *The Inuit Way: A Guide to Inuit Culture*. http://www.pauktuutit.ca/pdf/publications/pauktuutit/InuitWay_e.pdf.
8. Quillit Nunavut Status of Women Council, et. al. (2007). *Les petites voix du Nunavut une étude de l'itinérance des femmes au nord du 60^e parallèle, rapport territorial*. Four Worlds Centre for Development Learning.
9. En 2000, 7,7 millions de dollars ont été alloués à la construction de nouvelles unités de logement et à la réfection du parc résidentiel existant sous l'égide de la Northern Coastal Labrador Strategic Initiative.
10. Selon le Recensement de 2006, les quatre cinquièmes du parc résidentiel du Nunavik avaient plus de 15 ans. Il s'agit d'une hausse de 10 points de pourcentage depuis 1996.
11. Kovesi, T., Gilbert, N., Stocco, C., Fugler, D., Dales, R., Guay M. et Miller, J.D. (2007). Indoor air quality and the risk of lower respiratory tract infections in young Canadian Inuit children, *Journal de l'Association médicale canadienne*, 177(2).
12. En 2003, le taux de tuberculose chez les Inuits était 10 fois supérieur à celui de l'ensemble de la population canadienne. Agence de la santé publique du Canada. (2003). *La tuberculose au Canada*. N° au catalogue HP37-5-2003F-PDF. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada.
13. Statistique Canada. (2003). *Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 : premiers résultats — Bien-être de la population autochtone vivant hors réserve*. N° 89-589-XIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : ministre de l'Industrie.
14. Santé Canada. (1999). *Nouvelles priorités concernant la santé des enfants et des jeunes Inuits et des Premières nations*. Ottawa : Santé Canada.
15. Inuit Tapiriit Kanatami et Affaires indiennes et du Nord Canada. (2007b). *Tendances sociales inuites — Gains réalisés par les Inuit en matière de formation et de fréquentation scolaire, 1981-2001*. N° R2-452/2006F-PDF au catalogue. Ottawa : ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
16. National Inuit Youth Council. 2005. *Inuit Youth and Education*. <http://tapirisat.ca/inuit-youth/niyc-education.html>.
17. La Convention de la Baie-James et du Nord québécois (Gouvernement du Québec et Hydro-Québec) a créé la commission scolaire Kativik en 1975 pour desservir les personnes vivant dans 14 communautés du Nunavik et pour assurer un plus grand contrôle inuit sur l'éducation formelle. Inuit Tapiriit Kanatami et Affaires indiennes et du Nord. (2007b).
18. Inuit Tapiriit Kanatami et Affaires indiennes et du Nord Canada, (2007c). *Les Inuit au Canada, selon l'emploi, l'industrie et la profession, 1981-2001*. N° R2-455/2007F-PDF au catalogue de l'AINC. Ottawa : ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
19. Pricewaterhouse Coopers, LLP. (2003). *The Cost of Not Successfully Implementing Article 23: Representative Employment for Inuit within the Government*. <http://tunngavik.com/publications>.
20. Conference Board of Canada (2002). *2002 Nunavut Economic Outlook – An Examination of the Nunavut Economy*. Ottawa : le Conference Board of Canada. Préparé pour la Nunavut Economic Development Strategy.
21. Inuit Tapiriit Kanatami et Affaires indiennes et du Nord Canada, (2007d). *Tendances sociales inuites — Niveaux et sources de revenu des particuliers et des ménages dans la population inuite du Canada, 1980-2000*. N° R2-461/2007F-PDF au catalogue de l'AINC. Ottawa : ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
22. Affaires indiennes et du Nord Canada. (2008) *Panier de provisions nordique révisé – Principales constatations tirées des enquêtes sur les prix de 2006 et 2007* <http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/air/hpsr0607-fra.asp>
23. Dans cet article, on ne s'intéresse qu'aux mesures du revenu monétaire provenant du recensement. Toutefois, il faut se rappeler que dans le Nord, les bénéfices économiques et culturels liés à la chasse, la pêche, les rassemblements, les activités de couture, etc. sont significatifs et ne sont pas toujours réflétés dans ces indices. Inuit Tapiriit Kanatami et Affaires indiennes et du Nord Canada, (2007d).